

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL REUNION DU 20 DÉCEMBRE 2018

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

COMMISSION DE SYNTHÈSE

SERVICE: Pôle Administration générale et territoriale/Direction de la commande

publique

OBJET: Passation des marchés relevant de procédures d'un montant inférieur à 90 000 € hors taxes pour la période du 01 août au 30 septembre 2018

Elu(s) présent(s): M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, Mme DEBOURG, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE, Mme ROTZLER, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme ACHARD, excusée, a donné délégation de vote à Mme REJASSE ; M. BARRY, excusé, a donné délégation de vote à M. DELAUTRETTE ; M. BEGOUT, excusé, a donné délégation de vote à Mme YILDIRIM ; Mme FREDAIGUE-POUPON, excusée, a donné délégation de vote à M. VEYRIRAS ; Mme RIVET, excusée, a donné délégation de vote à Mme MEZILLE ; M. RUMEAU, excusé, a donné délégation de vote à Mme JARDEL ; M. VIROULAUD, excusé, a donné délégation de vote à Mme GENTIL.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

La présente délibération a pour objet de rendre compte de la passation des marchés, relevant de procédures d'un montant inférieur à 90 000 \in HT, conclus entre le $1^{\rm er}$ août et le 30 septembre 2018.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	СР	AE	СР
Dépenses				
Recettes				

RAPPORT

Par délibération du 2 avril 2015, vous avez fait application de l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales et vous m'avez délégué la passation des marchés relevant des procédures d'un montant inférieur à $90~000~\rm fm$.

Ces dispositions prévoient que le Président rende compte de l'exercice de cette compétence "à la plus proche réunion utile du Conseil départemental".

Je vous transmets en conséquence un bilan de ces marchés pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2018 sous forme de tableau.

Sont exclues les dépenses :

- ne relevant pas de la réglementation de la commande publique,
- se rattachant à des marchés passés selon une procédure formalisée ou adaptée d'un montant supérieur à 90 000 € HT.

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, de prendre acte de ces informations, selon les termes du projet de délibération ci-après.

DECISION

Vu les articles L.3221-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux compétences du Président du Conseil départemental,

Vu la Délégation au Président du Conseil départemental prise en application du précédent article en séance du 2 avril 2015,

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie Salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

de prendre acte du compte rendu présenté par son Président sur la passation des marchés relevant de procédures d'un montant inférieur à 90 000 \in HT, pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2018, tel qu'annexé à la présente délibération.

42 Pour : Mme ACHARD (délégation de vote à Mme REJASSE), M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY (délégation de vote à M. DELAUTRETTE), M. BEGOUT (délégation de vote à Mme YILDIRIM), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, Mme DEBOURG, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAIGUE-POUPON (délégation de vote à M. VEYRIRAS), Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE, Mme RIVET (délégation de vote à Mme MEZILLE), Mme ROTZLER, M.

RUMEAU (délégation de vote à Mme JARDEL), Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS, M. VEYRIRA	AS, M.
VIROULAUD (délégation de vote à Mme GENTIL), Mme YILDIRIM.	
,	
0 Contre:	

0 Abstention:

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur général des services

Signé

Franck PERRACHON

Certifié conforme Transmis au représentant de l'Etat le 21 décembre 2018 Affiché le 21 décembre 2018 Publié au RAA du Département le 15 janvier 2019